

Muni-Info DE BRÉBEUF



Automne 2017

Volume 23 — Numéro 3

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous

Voilà le temps de se séparer est arrivé.

C'est ma dernière chronique dans ce média bien modeste, mais combien apprécié. Depuis 18 ans, en raison de 4 fois par année, je vous ai partagé nos projets, nos réalisations, quelques problèmes, mes angoisses et mes joies. Je vous ai sondé, j'ai sollicité votre aide et vous ai exprimé ma fierté de vous représenter.

Du régional (MRC...CRÉ) au provincial (FQM), j'ai occupé des postes stratégiques dans le but de défendre les intérêts des petites municipalités, et ce n'est pas parce que nous sommes limités dans nos ressources qu'on se doit d'être restreints dans nos idées. Une bonne vision, un plan d'action, du personnel compétent, le tout appuyé par une vraie communication, voilà les bases essentielles à une bonne administration.

Un merci sincère à tout le personnel que j'ai côtoyé, spécialement à Lynda Foisy pour son professionnalisme, aux membres du conseil merci pour les débats, les discussions, les consensus et surtout votre respect. Merci au directeur général actuel Pascal pour son support, sa recherche de solutions et pour son impétuosité.

À vous Brégeois Brégeoises, recevez toute mon affection. La confiance que vous m'avez accordée durant ces 18 ans m'amène à vous exprimer toute ma gratitude.

Vous êtes des gens de grande humanité et de grande classe, faites en sorte de conserver ces attributs. Vous ferez toujours partie de mon a.d.n.

Meilleurs souvenirs.



Ronald Provost
MAIRE

PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

Comme dans l'ensemble des municipalités du Québec, une élection pourrait se tenir dans la Municipalité de Brébeuf le dimanche 5 novembre 2017. De plus, *la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* prévoit également la tenue d'un vote par anticipation; celui-ci aurait lieu le dimanche 29 octobre 2017. Plusieurs postes seraient alors à combler à chacune de ces deux journées. Afin de se créer une banque de candidature, toute personne intéressée à faire partie de l'équipe du personnel électoral est invitée à venir s'inscrire au bureau municipal ou en nous transmettant ses coordonnées complètes par courriel au secretariat@brebeuf.ca.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bonjour à toutes et à tous

Salon du Livre des Trois-Vallées

Et voilà, c'est officiel. Le vendredi 29 septembre de 9h00 à 21h00 et le samedi 30 septembre de 9h00 à 17h00 aura lieu le 1^{er} Salon du livre dans notre région.

Il y aura heure de conte, ateliers numériques, atelier de dessin, historique de la BD, atelier sur le manga, ciné-conférence sur l'Inde, etc...

Des auteurs seront présents.

Le salon se tiendra au 101, rue du Pont à Huberdeau, à la salle municipale.

Nous vous attendons en grand nombre. Des dépliants seront disponibles sous peu.

Nous avons remis notre page Facebook au goût du jour. Donc, allez la voir.

Nous aurons une activité à l'Halloween et à Noël pour les enfants, les détails seront disponibles à la bibliothèque.

Le 1^{er} octobre, l'horaire de la bibliothèque reviendra à la normale pour le jeudi soir, nous fermerons donc à 20h au lieu de 19h.

N'oubliez pas qu'il est toujours possible d'emprunter des livres venant d'autres bibliothèques si nous n'avons pas le titre qui vous intéresse. Et, si vous avez des titres à nous suggérer, nous serons heureuses de vous les procurer si c'est possible.

Je voudrais remercier les bénévoles qui ouvraient la biblio les samedis matins durant l'été. Marise et Hélène, un gros merci.

Merci aussi à toutes les bénévoles qui permettent de garder votre bibliothèque ouverte tout au long de l'année.

Mini-sondage :

Y a-t-il des sujets de conférences qui vous intéresseraient?

Ex : Comment organiser une fête d'enfants sans tracas ou aménager un potager familial ou voyager différemment?.

Un ou une auteure que vous voudriez rencontrer?

Demander à vos jeunes s'il y a un atelier qui pourrait les intéresser :

Ex : comment faire une BD, atelier de cirque, jamais trop jeunes pour jouer...(0-5 ans) (5-8 ans).

Renseignez-vous auprès des bénévoles à la bibliothèque.

Ginette Bernard

LA VITRINE DES ARTISTES

Si vous êtes un ou une artiste et que vous aimeriez exposer vos œuvres c'est possible à la bibliothèque, pour des périodes d'environ trois mois.

Contactez-nous pour avoir toute l'information nécessaire.
(819-425-9833 poste 5301 Annie Bellefleur)



LA FARANDOLE DE BRÉBEUF

L'automne approche à grands pas, il est maintenant temps de revoir nos aînés lors de nos repas mensuels. Nous reprendrons donc nos dîners communautaires le jeudi 12 octobre à la salle municipale.

Les nouveaux arrivants, ceux qui atteignent 60 ans ainsi que nos retraités peuvent faire partie de la Farandole en tant que PARTICIPANTS. Des dîners chauds sont préparés par nos bénévoles pour nous permettre de fraterniser autour d'un bon repas.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour la préparation des repas, alors si vous avez quelques heures par mois, venez travailler avec nous tout en riant.

Nous vous invitons donc à vous joindre à nos dîners les deuxièmes jeudi du mois à 11 heures 30.

Si vous désirez vous inscrire, veuillez me rejoindre au 819 429-6704.

Le dîner du temps des Fêtes aura lieu le jeudi 14 décembre 2017.

Nous faisons appel aux commerces locaux et entreprises brégeoises pour contribuer à notre succulent repas du temps des Fêtes par un don en argent ou par des articles cadeaux que nous remettrons à nos aînés lors de cette fête.

N'oubliez pas d'inscrire le 12 octobre à votre agenda, les bénévoles et moi avons hâte de vous rencontrer.

Au plaisir de vous revoir

Anne Marie Roberge, 819-429-6704

MATINÉES ARTISANALES

Les matinées artisanales vont débuter le lundi 11 septembre à 9h00 à la salle municipale et se poursuivront tous les lundis jusqu'au 11 décembre 2017.

Les activités reprendront lundi 8 janvier pour se terminer le 7 mai 2018.

Il n'y aura pas d'activité :

Lundi 9 octobre 2017, Action de grâce

Lundi 2 avril 2018, Pâques

Vous êtes invités à vous joindre au groupe pour tricoter, jouer au scrabble ou tout autres travaux manuels de votre choix, tout en prenant un bon café.

*Responsable : Madame Denise Paiement
(819) 686-5597*

COMITÉ DES LOISIRS DE BRÉBEUF

Cette année, l'épluchette de blé d'Inde, tenue au parc municipal, a été une réussite exceptionnelle, même si la météo a essayé, en vain d'affaiblir l'ambiance de l'événement. Plus de 500 personnes ont participé à l'événement, qui comprenait un tournoi de softball toute la fin-semaine (photos ci-dessous), tirs de 4 roues, musique, feux de joie, nourriture de Seb L'artisan Culinare, pizza accompagnée du restaurant Le Villageois, hot-dogs et beaucoup de bières.

Le bénéfice de l'événement, d'environ 2 500 \$, contribuera à l'entretien du parc. Le comité des Loisirs tient à remercier tous ceux qui ont assisté et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps à faire de cette activité un succès.



Photo de quelques membres du comité des Loisirs



Photos des deux équipes gagnantes du tournoi



LE CARNAVAL

Le Carnaval de Brébeuf se prépare maintenant pour sa 47^e édition en 2018 (2, 3, 4 et 9, 10, 11 février). Cette année, nous recherchons des duchesses qui ont 16 ans et plus. Leur responsabilité serait de représenter le Carnaval et de vendre des friandises pour lesquelles elles recevront une portion des ventes. Lors du deuxième samedi, une reine sera élue. Nous devons savoir avant le 15 octobre si cela vous intéresse. Vous pouvez nous contacter par Facebook (Carnaval de Brébeuf), par courriel (CDLBrébeuf@bell.net) ou en appelant Peter 819-429-8387, ou un membre du CDL (Julien Perreault, David Prévost-Labrosse, Danis Gauthier ou Pierre-Claude Talbot).

ACTIVITÉS À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

LUNDI — débutant le 11 septembre

Matinée artisanale 9 h 00

Zumba avec Nadia à 18h15, 819-324-6511

MERCREDI — débutant le 13 septembre

Pétanque Atout 13h30 – 15h00

VENDREDI — débutant le 22 septembre

Soirée country à 18h30, avec orchestre, Denis 819-425-7272

DIMANCHE — débutant le 17 septembre

Cours de danse en ligne 13h00 à 15h00, Hélène 819-425-9609



L'ensemble de l'équipe du camp de jour est fier d'avoir vécu un été mémorable en compagnie de jeunes brégeois de 5 à 12 ans. Les enfants ont pu découvrir plusieurs sorties et activités amusantes dans une ambiance caractérisant le plaisir et la sécurité.

Encore une fois, je voudrais remercier l'équipe d'animateurs (Guimauve, Crunchie, Grand Galop et Wi-Fi) pour leur patience et leur dynamisme avec les enfants tout au cours de la saison estivale. Ils ont fait vivre des moments inoubliables et des activités hors du commun aux jeunes de la région!

*Catherine Laferrière (Fuji),
Coordonnatrice du camp de jour de Brébeuf.*

RAPPEL

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une nouvelle politique visant à encourager l'activité physique de la jeunesse est en place afin de rembourser certains frais additionnels de non-résidents exigés lors d'activités physiques pratiquées par les jeunes brégeois.

Le formulaire de demande de remboursement doit être acheminé au bureau municipal au plus tard le **15 octobre**. Vous pouvez vous procurer une copie de ce formulaire sur notre site web ou au bureau municipal.

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière de la
Municipalité de Brébeuf pour les exercices financiers
2018 - 2019 - 2020 — (1^{er} exercice financier)

Avis est par la présente donné, conformément aux dispositions de l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Brébeuf devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018, 2019 et 2020 a été déposé au bureau municipal le 7 septembre 2017. Il est disponible pour consultation au bureau de la municipalité au 217, Route 323 à Brébeuf et toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales d'ouverture du secrétariat.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2018
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:
Municipalité de Brébeuf
217 Route 323, Brébeuf (Québec) J0T 1B0.
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin, disponible à l'endroit ci-dessus indiqué
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 139-97 de la MRC des Laurentides et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Brébeuf, ce 11 septembre 2017
Annie Bellefleur, secrétaire-trésorière

PAROISSE SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF INFORMATIONS IMPORTANTES DE VOTRE COMMUNAUTÉ ...



Les sacrements:

1. Pour les parents qui désirent **faire baptiser leur enfant**, veuillez communiquer avec la secrétaire de votre paroisse au 819-425-7626, le plus tôt possible.
2. Pour les enfants de 8 à 12 ans qui désirent **s'inscrire à la Formation à la Vie Chrétienne en vue des sacrements Pardon et Eucharistie**, veuillez communiquer avec madame Geneviève Bruneau, coordonnatrice, au 819-425-3782, poste 25 (presbytère Saint-Jovite).
3. Pour les **couples qui désirent se marier en cours de l'année 2018**, veuillez communiquer le plus tôt possible avec la secrétaire de votre paroisse au 819-425-7626.

Autres sujets:

1. La **Fête du Cimetière** se tiendra le dimanche 17 septembre 2017, à 14 h 30, au cimetière Saint-Jean-de-Brébeuf. Si pluie abondante, la célébration se tiendra en l'église. Dites-le à vos familles... Prier et se souvenir de nos défunts est important!!!
2. **Messe de Noël**: Comme l'an dernier, je réitère ma demande **d'avoir des bénévoles pour la chorale** (adultes et jeunes de 12 ans et plus). Si **des enfants sont intéressés à participer au Théâtre de Noël** c'est-à-dire mimer les personnages de la crèche (berger, anges, Marie et Joseph), **veuillez me donner votre nom pour la chorale et le Théâtre de Noël au plus tard le 15 novembre 2017.**

Un couple qui a un enfant de moins de 6 mois et qui aurait le goût de représenter Marie, Joseph et le bébé, communiquer avec moi...

Merci de votre attention en ce début d'année pastorale.
Lise Millette, agente de pastorale
819-425-3782, poste 39 (mardi et mercredi)
819-717-9543, rés.



FLASH INFO RÉCUPÉRATION

Saviez-vous que?

Vous pouvez disposer de vos matériaux, matières, etc dans les écocentres de la MRC des Laurentides mais à raison de 26 visites annuellement au maximum.

Toutefois, certaines matières sont exclues du calcul du nombre de visite annuelle. Ces matières sont :

- Les matières domestiques dangereuses (RDD)
- Les pneus et batteries de véhicules
- Les appareils contenant des halos carbures
- Les petits appareils électroniques incluant les télévisions et le matériel informatique
- Le métal
- Les matières recyclables
- Les résidus verts,



Exemples de RDD

Il est important de se rappeler que les matières doivent être apportées à l'écocentre et non disposées dans les rebuts, qui eux seront enfouis.

Aide MÉMOIRE

BUREAU MUNICIPAL DE BRÉBEUF
(819) 425-9833

Réception poste 5300
Greffé poste 5301
Service d'urbanisme poste 5303



Heures d'ouverture : Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à midi et de 13h30 à 16h30 • Vendredi de 8h30 à midi.
Le bureau est fermé le mercredi et le vendredi après-midi.

COLLECTE DE GROS REBUTS

La prochaine et dernière collecte de gros rebuts de l'année aura lieu le jeudi 12 octobre 2017.

MATIÈRES ACCEPTÉES en quantité raisonnable:

Mobilier de maison et de jardin: table, chaises, divan, bureau, lit, matelas, sommier.

Certains électroménagers: cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau

Apportez vos rebuts au chemin la veille de la collecte. Aucun volumineux n'est toléré au chemin en d'autres temps.

MATIÈRES NON ACCEPTÉES

N'oubliez pas que les débris de construction et de démolition, les appareils électriques et électroniques, les vieux équipements sanitaires (toilettes, lavabos, baignoires) les pneus, les résidus verts (feuilles mortes), les batteries de voiture et les résidus dangereux ne sont pas ramassés lors de la collecte des déchets même s'ils sont dans vos bacs et lors de la collecte des gros rebuts. Vous devez aller les porter à l'Écocentre, situé au 60, chemin Brébeuf, Mont-Tremblant.

Consultez votre calendrier de collecte 2017 (disponible sur le site de la municipalité dans l'onglet Services municipaux/Travaux publics) ou visitez le site suivant: www.traindeviedurable.com

RÉCUPÉRATION DES FEUILLES

Du 29 SEPTEMBRE AU 6 NOVEMBRE, un chariot sera installé à l'arrière de la salle municipale pour la récupération des feuilles et des résidus verts.

Nous vous demandons d'empocher vos feuilles et surtout de ne déposer dans le chariot que des sacs contenant des feuilles et résidus verts provenant de vos terrains.

**DÉPOSER VOS SACS DIRECTEMENT DANS LE CHARIOT
ET NON AUTOUR DU CHARIOT S.V.P.**

CLÔTURES À NEIGE ET ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Un rappel: les abris d'auto temporaires (Tempo) et les clôtures à neige ne sont autorisés que durant la période allant du **1^{er} octobre au 1^{er} mai**. La municipalité ne tolère aucun écart avec ces dates.

AFFICHAGE DE VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

Selon l'article 2 du règlement 112-90, tous les propriétaires de maisons et/ou bâtiments doivent afficher les numéros civiques qui leur ont été attribués, sur la façade principale de la maison ou du bâtiment et/ou à un endroit visible en tout temps de la rue.

Cet affichage est bien plus qu'un règlement, il est nécessaire à votre SÉCURITÉ; les corps policiers, ambulanciers et pompiers doivent pouvoir vous trouver facilement en cas de besoin.

Prenez le temps avant l'hiver pour vérifier l'état de plaque indiquant votre adresse pour qu'elle soit le plus visible possible.

FERMETURE DE VOTRE CHALET POUR L'HIVER

Si votre chalet se trouve dans une zone inondable, n'oubliez de vérifier si les objets du sous-sol devraient être à l'étage supérieure lors de la fermeture pour la saison hivernale de votre propriété afin d'éviter les désagréments qu'ils pourraient subir lors de la crue des eaux du printemps.



PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas que le dernier versement des taxes 2017 est le : **1^{er} octobre** prochain.



À l'automne, on marche pour notre maison de soins palliatifs avec La Fondation La Traversée

Depuis 2014, la Fondation La Traversée organise une marche citoyenne qui est sa principale collecte de fonds s'adressant directement à la communauté. La mission de la Maison La Traversée est d'offrir gratuitement à la personne en fin de vie des soins palliatifs de qualité supportés par une équipe soignante, attentionnée et humaine.

Quoi de mieux pour profiter d'une activité intergénérationnelle, qu'une randonnée en nature dans un décor d'automne? Lorsque cette rencontre nous permet en plus de recueillir des fonds qui nous permettront d'offrir une maison aux dimensions humaines offrant des soins palliatifs à la population des Laurentides. Une journée enrichissante à plusieurs niveaux.

Toutes les municipalités environnantes sont invitées à marcher ensemble vers un même objectif.

Rendez-vous pour la Marche La Traversée

Endroit : Domaine Saint-Bernard à Mont-Tremblant

Date : Le 24 septembre — Heure : 9h à 12 h

Cette activité qui se veut familiale se déroule simultanément dans trois municipalités, soit à Sainte-Agathe-des-Monts des-Monts, à Mont-Tremblant et à Sainte-Adèle.

Cette année, l'objectif est de recueillir 100,000\$ pour la maison de soins palliatifs et c'est ensemble qu'on l'atteindra.

L'appui des citoyens où seront desservis ces services est donc essentiel.

La première édition du **Défi Nature** se déroulera le samedi 16 septembre 2017 dans le cadre de l'inauguration du parc du corridor aérobique. Des parcours de 1 km, 5 km ou 8 km sont offerts. Que vous soyez débutant, expert, avec des enfants ou une poussette, cette course saura vous plaire dans un parcours riche en nature. De plus, cette course est entièrement gratuite et plusieurs autres activités seront offertes au courant de la journée dans les noyaux villageois de Montcalm et d'Arundel.

Horaire

7h30: Arrivée et Inscription des participants

8h30: Réunion et Échauffement des participants

8h45: Départ du 8 km

9h00: Départ du 5 km

10h00: Départ du 1 km (parcours adapté aux enfants)

Les participants et accompagnateurs pourront s'accorder un répit sous le chapiteau et par la suite, utiliser un service de navette, entre 9h30 et 10h30 pour retourner à leur point de départ. Également, un petit déjeuner complet sera offert au restaurant Gil's Beefeater (10\$) et les visiteurs pourront agrémenter leur passage en profitant de l'exposition de voitures anciennes.

Point de départ Montcalm, arrivé à Arundel

Pour inscription : www.evenbrite.ca

Sandy Duncan - 450-613-0630

Technicienne en loisirs

Pour les municipalités de Brébeuf, Arundel et Montcalm



LES CENDRES CHAUDES COMMENT VOUS EN DÉBARRASSER

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.



Comment vous en débarrasser

Videz régulièrement les cendres du foyer.

Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.

Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

Les cendres devraient reposer dans ce

contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.

Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.

Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.